



**Communiqué de presse du 9 janvier 2017:  
Comité contre la naturalisation facilitée**

## **Naturalisations incontrôlées ? NON à la naturalisation facilitée**

**Le 12 février 2017, le peuple suisse sera une fois de plus appelé à voter sur un projet de naturalisation facilitée soutenu par la gauche politique. Il serait pourtant urgent de prendre au sérieux les conséquences nuisibles sur la culture et l'identité suisse d'une immigration démesurée et des naturalisations de masse qui s'ensuivent. La surpopulation étrangère et l'augmentation massive notamment du nombre de musulmans modifient l'essence même de la Suisse ainsi que notre société et ses valeurs. La Comité contre la naturalisation facilitée a donc décidé de lancer une campagne d'affiches contre les naturalisations incontrôlées.**

La capacité d'intégration de la Suisse est dépassée à maints endroits face à une immigration de masse de plus de 75 000 personnes en chiffres nets et de quelque 40 000 naturalisations par an. En 2014, l'Office fédéral de la statistique a dénombré officiellement 338 000 musulmans âgés de plus de 15 ans en Suisse. Si l'on ajoute les moins de 15 ans, on arrive à quelque 450 000 – 500 000 musulmans habitant la Suisse. Près de 35% d'entre eux possèdent déjà le passeport suisse (mariages, naturalisations, convertis).

Ce développement est une menace pour l'identité de notre pays et constitue un lourd défi pour notre Etat de droit. On constate d'ores et déjà une radicalisation chez les jeunes musulmans nés en Suisse, un problème nouveau et dangereux pour notre pays. Il s'agit donc de mieux contrôler les candidats à la nationalité suisse et de vérifier plus en détail les demandes, c'est-à-dire d'éviter dans tous les cas d'accorder des facilités supplémentaires.

### **La porteuse d'une burqa sur l'affiche symbolise une intégration insuffisante**

Le Comité contre la naturalisation facilitée cherche à secouer la population suisse. La porteuse de la burqa sur l'affiche symbolise

- les immigrants musulmans qui placent la charia au-dessus du droit suisse
- les élèves musulmans qui refusent de donner la main à leur maîtresse d'école
- les parents qui refusent de laisser participer leurs filles aux cours de natation
- les hommes qui refusent de parler à une femme au service social
- les hommes qui, à l'hôpital, refusent de suivre les instructions du personnel féminin
- les jeunes qui agressent sexuellement les femmes qui ne restent pas à la maison comme c'est l'usage dans leur culture
- l'absence de liberté et l'anonymat en lieu de place de personnalités indépendantes; etc.

Les Suissesses et les Suisses qui souhaitent préserver l'identité et les valeurs suisses disent NON à la naturalisation facilitée. Surtout quand il s'agit de personnes provenant de cultures lointaines, il faut vérifier les candidatures en détail au niveau de la commune avant d'accorder la nationalité suisse et tous les privilèges qu'elle comporte (dispositions sur les visas en cas de voyages à l'étranger, plus d'expulsion possible, droit de vote et d'élection actif et passif). Voilà pourquoi nous disons NON à ce projet incontrôlé de naturalisation facilitée.

Oberwil, 9 janvier 2017

### **Informations supplémentaires: coprésidents du Comité contre la naturalisation facilitée:**

- Andreas Glarner, conseiller national
- Jean-Luc Addor, conseiller national
- Marco Chiesa, conseiller national